

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 28 septembre 2022

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL a présidé le Conseil des Ministres, ce mercredi 28 Septembre 2022, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations au Premier Ministre et aux ministres, membres du Gouvernement.

Le Président de la République a également félicité le nouveau Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République, le Ministre, auprès du Président de la République chargé du Suivi du PSE et le Ministre Porte-Parole et Coordonnateur de la communication de la Présidence de la République, ainsi que le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République et le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, reconduits.

Le Chef de l'Etat a axé essentiellement sa communication sur les orientations et la méthode de travail du Gouvernement, marqué par la restauration de la fonction de Premier Ministre.

A cet effet, le Président de la République a rappelé aux ministres le caractère collégial et solidaire de l'institution gouvernementale.

Le Chef de l'Etat a exhorté les membres du Gouvernement à cultiver le sens de l'Etat, bâti autour de l'engagement, du dévouement, de la loyauté et de l'exemplarité.

A ce propos, le Président de la République demande aux membres du Gouvernement de toujours faire preuve d'écoute, d'humilité, de collégialité et de solidarité dans un esprit d'équipe, d'incarner pleinement le combat et l'action en vue d'anticiper les urgences et de prendre en charge, avec efficacité, les requêtes, besoins et aspirations des populations.

Le Chef de l'Etat a indiqué au Premier Ministre la nécessité de tenir compte de l'évolution du contexte économique et sécuritaire international avec ses impacts sur la vie des sénégalaises et des sénégalais et sur le budget de l'Etat.

Revenant sur les priorités, le Président de la République a demandé l'actualisation rapide du PAP 2A du PSE, mais également la prise en charge de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, de la stabilité des prix, de la sécurité, de la santé et du logement des populations, de l'assainissement, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'insertion.

Le Chef de l'Etat s'est félicité de la tenue de la réunion de lancement des concertations sur la lutte contre la vie chère qu'il a présidé le lundi 26 septembre en présence des associations de consommateurs, de commerçants, d'industriels et du Patronat.

Face à la conjoncture économique actuelle, le Président de la République a demandé au Premier Ministre, au Ministre des Finances et du Budget, au Ministre du Commerce, de la Consommation et des PME et aux autres ministres impliqués, de veiller à l'application effective des décisions et mesures arrêtées, avant fin octobre 2022, pour protéger

davantage les consommateurs, sécuriser les approvisionnements en denrées et produits essentiels ; maîtriser les prix et réguler davantage le Loyer.

Aussi, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre et au Ministre des Finances et du Budget, d'intégrer les priorités retenues dans la préparation de la loi de finances pour l'année 2023.

Le Président de la République a invité chaque Ministre à lui présenter (sur la période octobre 2022 et octobre 2023), des actions ministérielles ciblées et chiffrées, avec un calendrier d'exécution des projets et de réalisation des réformes.

Au demeurant, le Chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'accorder une attention spéciale au suivi de la gouvernance du secteur parapublic (agences, établissements publics, sociétés nationales et entités similaires) et à la rénovation de la gestion du Portefeuille de l'Etat.

Le Président de la République a, en outre, demandé au Premier Ministre et au Ministre de la Fonction publique et de la Transformation du Secteur public, d'engager, sans délais, une dynamique de concertations et de déploiement de mesures de renforcement continu d'une Administration publique professionnelle, réactive, agile et performante.

Invitant les ministres à agir en mode « Fast Track » et à asseoir la culture du résultat dans tous les secteurs, le Président de la République a demandé au Gouvernement d'accompagner le développement du secteur privé national à travers : (i) des mesures d'amélioration de l'environnement des affaires ; (ii) le renforcement de l'attractivité du Sénégal et de la compétitivité de nos entreprises ; (iii) l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'industrialisation (avec l'émergence rapide des zones économiques spéciales et des agropoles) et ; (iv) l'exécution optimale des partenariats publics-privés et de la commande publique.

Sur ce point, le Président de la République, a demandé la finalisation, avant fin octobre 2022, de la réforme de la Commande publique en veillant à la mise en cohérence des missions et procédures de l'Autorité de régulation et de la Direction centrale de la Commande publique.

Abordant la communication gouvernementale, le Président de la République a exhorté les ministres à clarifier au quotidien l'action de l'Etat devant les populations ou à travers les médias et les réseaux sociaux.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil de la reprise des tournées économiques, des Conseils des ministres délocalisés et des séances d'écoutes et d'échanges avec les forces vives de la nation dans la continuité des rencontres « Jokko ak Macky ».

Sur le climat social et le suivi des affaires intérieures, le Président de la République a abordé les points suivants :

- la sécurité routière : en présentant ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes des accidents survenus, hier, dans le département de Mbour (à hauteur de

Sindia), sur l'axe Koussanar /Sinthiou Malème et à Mbao (accidents qui ont fait une quinzaine de morts).

Le Chef de l'Etat demande au Ministre de la Solidarité nationale d'apporter le soutien nécessaire de l'Etat aux familles éplorées et aux blessés. Il invite également le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement à accentuer, en relation avec les Forces de défense et de Sécurité et tous les acteurs du secteur routier, le déploiement urgent, sur le terrain, d'actions significatives, de renforcement de la prévention et de la sécurité routières ;

- la préparation du Maouloud : en demandant au Gouvernement et aux services de l'Etat impliqués de prendre toutes les dispositions nécessaires, pour accompagner le déroulement dans les meilleures conditions des célébrations sur l'ensemble du territoire national ;
- la commémoration du 20ème anniversaire du naufrage du bateau « Le Joola » :

A cette occasion, le Chef de l'Etat s'incline devant la mémoire des personnes disparues. Il réitère toute la compassion de la Nation aux familles des victimes et leur réaffirme le soutien permanent de l'Etat. Il rappelle au Ministre de la Culture, l'impératif de rendre fonctionnel, dans un délai de 06 mois, le Musée-Mémorial en cours d'édification à Ziguinchor ;

- la bonne préparation de la rentrée des classes 2022 -2023 et la stabilité durable du système éducatif ;
- le suivi de la campagne agricole et de la reconstitution du capital semencier.

Abordant la consolidation du dialogue national et l'ouverture politique, le Président de la République demande au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice d'examiner, dans les meilleurs délais, les possibilités et le schéma adéquat d'amnistie pour des personnes ayant perdu leurs droits de vote.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda et le suivi de la coopération et des partenariats.

Dans sa communication, le Premier Ministre a exprimé sa profonde gratitude au Président de la République pour la confiance exceptionnelle en le nommant, Premier Ministre de la République du Sénégal.

Il a félicité les ministres et renouvelé l'engagement permanent du Gouvernement à œuvrer avec loyauté, foi, détermination et efficacité, pour matérialiser la vision d'un Sénégal Emergent à l'horizon 2035.

A cet effet, le Premier Ministre a insisté sur les enjeux et défis actuels , qui exigent une équipe soudée, développant de fortes synergies et une grande solidarité, travaillant avec célérité, pour servir au mieux les sénégalaises et les sénégalais dans le cadre des priorités, directives, instructions, orientations et décisions du Président de la République.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

- Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la 77ème Assemblée générale des Nations unies ;
- Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la situation d'exécution budgétaire 2022 et la préparation de la loi de finances pour l'année 2023.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Maître Malick SALL, Avocat, est nommé Secrétaire Permanent du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS- PETROGAZ), en remplacement de Monsieur Ousmane Ndiaye appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Alé Nar DIOP, Ingénieur Statisticien Economiste, précédemment Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), est nommé Secrétaire général du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, en remplacement de Monsieur Alioune NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abacacar Sedikh BEYE, Ingénieur Statisticien Economiste, précédemment Directeur général de la Société nationale du Port Autonome de Dakar, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Monsieur Abdoulaye BALDE, Docteur en Droit public, est nommé Directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX SA) en remplacement de Monsieur Mountaga SY, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mountaga SY, Ingénieur Industriel, précédemment Directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX SA), est nommé Directeur général de la Société nationale du Port Autonome de Dakar.

Monsieur Abdoulaye DIEYE, Expert Evalueur, est nommé Directeur général de la Société Anonyme Aéroport International Blaise Diagne (AIBD SA), poste vacant.

Monsieur Souleymane NDIAYE, Ingénieur en génie civil, précédemment Directeur des Infrastructures aéroportuaires, est nommé Directeur général de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO SA), poste vacant.

Fait à Dakar le 28 septembre 2022

Le Ministre du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises,
Porte-Parole du Gouvernement, Abdou Karim FOFANA